

Politique

concernant
les paiements
et les cours

Cours individuels – en duo – en trio

PAIEMENT DES COURS par personne et par cours

Votre premier forfait de cours et vos frais d'inscription sont payables dès que votre horaire vous est confirmé par l'École. À partir du moment où vous commencez vos cours, votre plage horaire vous est réservée tant et aussi longtemps que vous le désirez, dans la mesure où **vous payez votre prochain forfait de cours au moment de votre avant-dernière leçon prépayée.**

Si paiement par chèque, il doit être daté du jour où le paiement est dû. Des frais de 15 \$ seront perçus pour un chèque retourné par l'institution financière.

ARRÊT DES COURS

Quand vous désirez arrêter vos cours, **vous nous en avisez à votre avant-dernière leçon prépayée et ne remettez donc pas de nouveau paiement.** La leçon de la semaine suivante est alors automatiquement la dernière.

Toute demande de remboursement de leçons prépayées est sujette à des frais de 10 \$ (aucun remboursement pour un montant inférieur à 5 \$). Les frais d'inscription ne sont pas remboursables; ils doivent être repayés après un arrêt de cours de plus d'un an.

ABSENCE

Toute absence, pour quelque raison que ce soit, qui est **signifiée à l'École au moins 48 heures** avant l'heure prévue pour le cours donne droit au report du cours sans frais; si ce délai n'est pas respecté, le cours est comptabilisé. Tous les membres d'un duo ou trio doivent avoir respecté ce délai pour que le cours soit reporté et non comptabilisé.

Si vous demandez plus d'un report sans frais par trimestre, le prof peut imposer un changement d'horaire.

Cours de groupe

PAIEMENT DES COURS

Votre forfait de cours et vos frais d'inscription sont payables dès que votre place vous est confirmée par l'École.

Si paiement par chèque, il doit être daté du jour où le paiement est dû. Des frais de 15 \$ seront perçus pour un chèque retourné par l'institution financière. Toute demande de remboursement de leçons prépayées est sujette à des frais de 10 \$ (aucun remboursement pour un montant inférieur à 5 \$). Les frais d'inscription ne sont pas remboursables; ils doivent être repayés après un arrêt de cours de plus d'un an.

ABSENCE

Aucun report de cours n'est possible dans un cours de groupe. Si l'École annule une leçon en raison d'une tempête, celle-ci est reportée à la fin du forfait.